

A thick dark green vertical bar runs down the left side of the page. A light green arrow points to the right from the bar, containing the date.

05/06/2023

FICHES ACTIONS

Petites Villes de Demain

Several thin, dark green wavy lines originate from the bottom left corner and curve upwards and to the right, resembling stylized grass or reeds.

FICHES ACTIONS

N°1 : Création d'une Micro-Folie mobile

N°2 : Agriculture urbaine – ouverture d'un espace de promenade

N°3 : Création d'une boutique éphémère

N°4 : Encourager la participation citoyenne pour l'élaboration du projet PVD

N°5 : La réhabilitation du centre culturel « La Fontaine »

N°6 : Création d'un Tiers-Lieu : « la Villa Memoria »

N°7 : Formation et aides aux commerçants pour le passage au numérique

N°8 : Développer des partenariats entre commerces sédentaires et non sédentaires.

N°9 : Création d'une foncière de redynamisation

N°10 : Diagnostic pré-opérationnel de l'appareil commercial du centre-ville de Brie-Comte-Robert

N°11 : Etude pré-opérationnelle d'OPAH

N°12 : Suivi-animation OPAH

N°13 : Réhabilitation du complexe sportif Arthur Chaussy - Le COSEC

N°14 : Lutter contre les îlots de chaleurs : végétalisation des cours d'écoles.

N°15 : Repenser la signalétique piétonne en centre-ville

N°16 : Faciliter les mobilités douces

N°17 : Aide à la rénovation des devantures commerciales

N°18 : Application Mobile – Patrimoine et Tourisme

N°19 : Achèvement de la restauration du vieux château et ouverture au public des tours et courtines

N°20 : Création d'une maison de Santé

N°21 : Faire labelliser Brie-Comte-Robert comme « Petite cité de caractère »

N°22 : Manager commerce

FICHE ACTION N° 1

Création d'une Micro-Folie mobile

Orientation stratégique	Orientation n°3 : De la promotion du patrimoine historique au développement de nouveaux outils culturels : quand l'environnement pittoresque de Brie-Comte-Robert devient un axe majeur du projet de revitalisation.
Action nom	Création d'une Micro-Folie mobile
Action n°	N°1
Statut	Engagé
Niveau de priorité	<i>Fort</i>
Maître d'ouvrage	CC L'Orée de la Brie
Description de l'action	La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB) est composée de 4 communes aux caractéristiques différentes (population, profil socio-économique, offre en équipement, accès à la culture, etc.) et la ville principale, Brie-Comte-Robert, y joue un rôle de centralité. C'est dans ce contexte qu'elle fait aujourd'hui partie du dispositif "Petites Villes de Demain" porté par l'Etat. La CCOB souhaite mettre en place une micro-folie mobile, qui puisse ainsi se déplacer dans tout le territoire, pour faciliter l'accès à la culture dans l'ensemble des communes. L'objectif est ainsi de réduire l'écart de l'offre culturelle et artistique entre les différentes villes. En effet, si Brie-Comte-Robert offre une grande diversité culturelle à ses habitants (salle de concerts, médiathèque, musées, exposition "hors les murs", etc.) les plus petites communes ne sont pas équipées de la même façon. Cette micro-folie mobile touchera autant les publics libres que les écoles qui auront ainsi la possibilité d'accueillir en leur sein ce dispositif culturel. Elle sera l'occasion d'offrir au corps enseignant un nouvel outil d'éducation artistique. Elle permettra donc d'offrir un accès facilité à la culture dans les petites communes et complètera l'offre de la commune PVD. La création d'une micro-folie mobile sur la CCOB a aussi d'autres objectifs tels que l'organisation de temps d'échange et de découverte

	sur une thématique précise avec un public s’y intéressant et en lien avec une manifestation ou exposition en cours. Cela permet d’élargir les médiums accessibles aux visiteurs sur un sujet donné et attirera un nouveau public dans les lieux culturels plus classiques. Elle pourra aussi servir de support pour développer la concertation citoyenne sur le territoire. En effet, la micro-folie peut offrir des temps de discussion sur des projets locaux grâce à la présentation d’œuvres d’art qui serviront ici de clé de compréhension. La micro-folie est ici vue comme un outil multifacette permettant d’offrir à la population de la communauté de communes une nouvelle façon d’accéder à l’art en utilisant le numérique et son attrait ludique. Elle sera aussi un support pédagogique pour co-construire des projets. Elle permettra aussi d’attirer un nouveau public, plus "connecté", et peut-être non-résident de la CCOB.
Partenaires	L’établissement public du parc et de la grande halle de la Villette accompagne les collectivités dans l’aboutissement du projet (calibrage, faisabilité). Le ministère de la culture via la DRAC soutient aussi la réalisation du projet. Une subvention au titre du FNADT a été demandée à l’Etat pour participer au financement du projet. Concernant les acteurs locaux qui feront vivre cette micro-folie mobile, sont envisagées les écoles, les associations culturelles locales dont fait partie l’association des Amis du vieux château (responsable des fouilles des monuments historiques de Brie-Comte-Robert) les centres-sociaux des communes ainsi que leur médiathèque et musée. En dehors du territoire de la CCOB, il est nécessaire de créer un partenariat avec les micro-folies aux alentours (celle de Melun par exemple).
Dépenses prévisionnel/définitif	Budget à prévoir : Pour l’investissement : 32 734€ HT soit 39280 € TTC Pour le fonctionnement : 1336.2€ par an pour la sollicitation d’un service civique. Moyens à mobiliser : - 1 ordinateur - 1 écran - 20 tablettes - 1 borne Wi-Fi

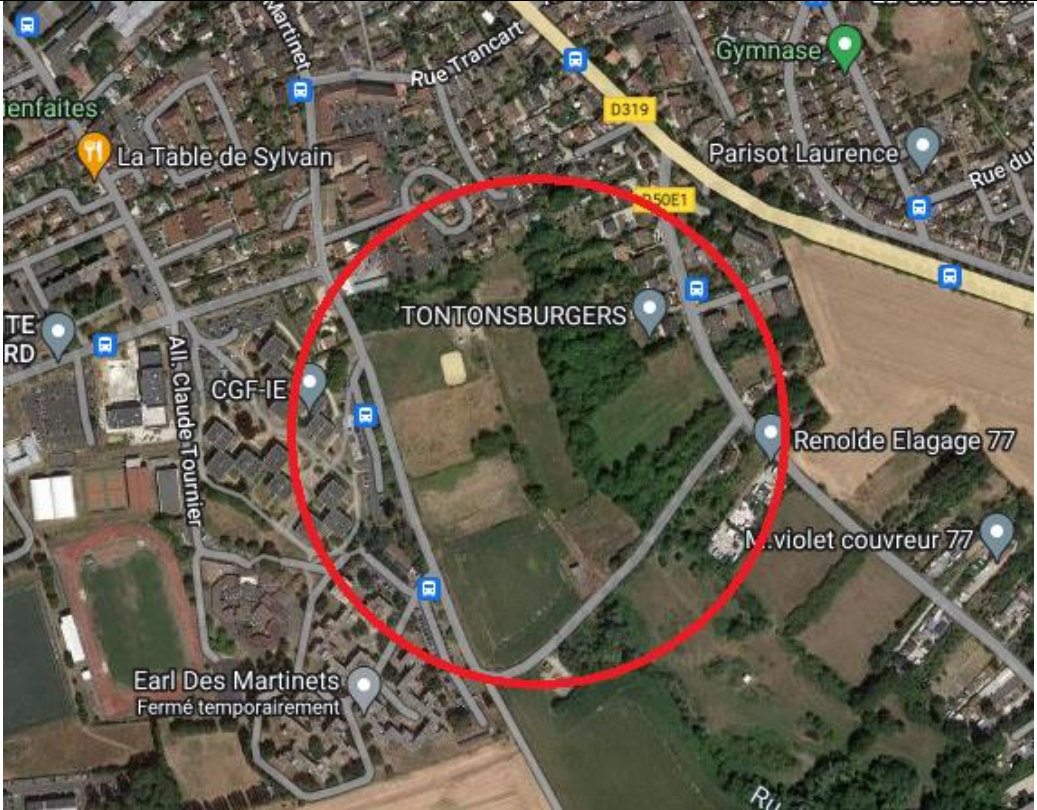
	- 40 casques audio - 1 sono - 10 casques VR - 1 vidéoprojecteur laser - 1 système de rangement nomade, - 20 systèmes de piètement pour tablettes - Divers matériels (câbles, cartes mémoires, micro, tabourets, chargeurs, etc.)
Plan de financement définitif	FNADT pour l'investissement (80% des dépenses en investissement HT) Soit : une subvention obtenue de 26 187.04€ et un reste à charge pour la CCOB de 6 546.76€. Concernant le fonctionnement : Mobilisation d'un agent en interne et sollicitation d'un service civique. Sur 12 mois, la dépense représente 721128€ dont 5 875.02€ sont à la charge de l'Etat (indemnité au titre du service civique).
Calendrier	Lancement de la démarche en juillet 2022 pour une inauguration en juin 2023 et un déploiement dans les écoles pour la rentrée scolaire 2023.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Les critères seront à la fois qualitatifs et quantitatifs : nombre de séances en libre et en groupe, nombre de visiteurs, avis des visiteurs, diversité des collections, retours des partenaires locaux...
Conséquence sur la fonction de centralité	L'implantation d'une micro-folie mobile sur le territoire de la CCOB permettra de faciliter l'accès à l'art et à la culture pour une population qui peut se sentir éloigner des centres artistiques institutionnels. Ce dispositif permet aussi de lutter contre la fracture numérique qui peut exister au sein d'une population vieillissante. Même si Brie-Comte-Robert est déjà dynamique en matière d'actions culturelles et bien équipée, l'usage de la micro-folie permettra d'élargir l'éventail des possibilités en enrichissant toujours plus son offre. Elle développera ainsi son attractivité via le scolaire, la culture, et le tourisme. La commune bénéficiera aussi d'un nouveau moyen de communication plus ludique et qui touchera ainsi une population parfois plus difficile à solliciter sur des projets municipaux.

FICHE ACTION N° 2

Agriculture urbaine - ouverture d'un espace de promenade

Orientation stratégique	Orientation n°4 : Inscrire Brie-Comte-Robert dans une logique d'amélioration environnementale afin d'assurer son ancrage dans les problématiques écologiques actuelles.
Action nom	Agriculture urbaine – ouverture d'un espace de promenade
Action n°	2
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	La commune de Brie-Comte-Robert souhaite devenir plus résiliente en matière de production alimentaire afin de répondre aux objectifs de sobriété imposés par un contexte écologique et économique de plus en plus oppressant. La ville tend ainsi à travailler sur l'autonomie alimentaire de son territoire. Parallèlement à cela, et pour accompagner l'augmentation de sa population, elle souhaite ouvrir de nouveaux espaces de balade pour affirmer la place centrale que doit avoir le végétal dans la gestion des espaces urbanisés. Une emprise foncière, aujourd'hui presque entièrement privée, semble tout à fait adaptée pour accueillir ce type d'activités. Il s'agit de terres agricoles entretenues mais pas fortement exploitées ainsi que d'un bois laissé sans gestion particulière. Celle-ci se situe au niveau de la Vallée du Cornillot et l'emprise agricole oscille aux alentours de 5 hectares. La surface boisée s'étend, pour sa part, sur un peu plus de 2 hectares. L'objectif de cette action est donc de développer sur l'ensemble de l'emprise foncière ces deux activités : la production maraîchère bio et locale et la création d'un lieu de balade dans le secteur boisé. A terme, la ville devra travailler avec un maraîcher autonome qui s'engagera à produire des fruits et légumes bio à destination des écoles municipales. Des animations pourront être organisées sur place pour sensibiliser les différents publics aux enjeux de l'agriculture urbaine. Brie-Comte-Robert restera propriétaire des sols. L'aboutissement de ce projet nécessite de nombreuses étapes en amont, dont l'acquisition du foncier, la définition exacte des objectifs quantitatifs et qualitatifs de

	la production agricole attendue, la réalisation d'une étude agronomique des sols, l'aménagement des parcelles et l'achat de matériels agricoles. Le choix du maraicher qui contractualisera cette mission avec la Ville sera essentiel à la réussite du projet. Cette ferme urbaine pourra rejoindre à terme, un projet de plus grande ampleur portée par la CCOB. Il s'agira de la création d'une cuisine centrale qui s'adressera à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. Par la suite, ces actions pourront s'inscrire dans un PAT qui assurera la définition d'une véritable stratégie de production agricole intercommunale. La ferme maraichère bio espérée sur Brie-Comte-Robert s'inscrit ainsi dans une logique plus globale et participera à l'objectif de prétendre à une autonomie alimentaire.
Partenaires	Partenaire technique en cours de sélection Partenaires financiers espérés Région IDF et Banque des Territoires
Dépenses prévisionnel/définitif	Budget à définir : - Etudes : montant estimé autour de 50 000€ - Suivi technique (proposition d'aménagement, mise en place du dispositif, contractualisation et choix du maraicher, etc.) : montant estimé autour de 50 000€ L'achat du foncier est estimé à 300 000€
Plan de financement prévisionnel / définitif	Région IDF : Aide « Agriculture Urbaine » : jusqu'à 50% du montant du projet (subvention maximale : 50 000€), avec un seuil minimal de 5 000€. Région IDF : Aide « Création et amélioration d'espaces verts » : création et ouverture au public de nouveaux espaces verts et de nature : 500 000 par projet (600 000€ si le maître d'ouvrage a recours à des entreprises d'insertion, des associations d'insertion ou des entreprises adaptées), Banque des Territoires : à définir
Calendrier	Le calendrier de réalisation dépend de la définition du projet et de l'acquisition du foncier.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	La difficulté de ce projet réside dans l'acquisition du foncier. Celle-ci doit être rendue possible avant la fin du programme PVD.
Conséquence sur la fonction de centralité	Faire de Brie-Comte-Robert, un territoire plus résilient dans le domaine alimentaire affirmera son caractère dynamique et innovant.

	En prenant conscience des enjeux climatiques et écologiques qui se jouent actuellement, et en adaptant ses pratiques, la ville assure son rôle de centralité en se positionnant comme exemple.
Annexes	 A satellite map of the town of TONTONSBURGERS. A red circle highlights the central urban area. Various locations are labeled on the map, including 'La Table de Sylvain', 'CGF-IE', 'Earl Des Martinets Fermé temporairement', 'Gymnase', 'Parisot Laurence', 'Renolde Elagage 77', and 'M. violet couvreur 77'. Roads are labeled with names like 'Rue Trancart' and 'All. Claude Tournier', and route numbers 'D319' and 'D50E1' are visible. Blue location pins are scattered throughout the town area.

FICHE ACTION N° 3

Création d'une boutique éphémère

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Création d'une boutique éphémère
Action n°	3
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	La « Boutique Ephémère » pourra se développer dans les locaux d'un autre projet porté par le dispositif PVD : le Tiers-lieu de la Villa Memoria. En effet, sa situation centrale et son caractère novateur se prête parfaitement à l'exercice. L'objectif sera de soutenir les artisans et créateurs dans leur activité professionnelle tout en faisant découvrir aux clients une nouvelle offre commerciale. Cette boutique éphémère devra assurer une meilleure fréquentation du centre-ville en encourageant les habitants et les visiteurs récurrents à venir découvrir les nouveaux exposants. Un travail de communication sera nécessaire pour attiser la curiosité des potentiels clients et ainsi assurer une bonne fréquentation du lieu. Le concept des Boutiques Ephémères devenant de plus en plus reconnu, l'installation de ce dispositif dans les locaux du futur tiers-lieu facilitera aussi sa découverte. Cette boutique éphémère sera ainsi une porte d'entrée pour venir découvrir et visiter le Tiers-Lieu.
Partenaires	Partenaire technique : à définir Partenaires financiers pressenti : Région IDF – Banque des Territoires.

Dépenses prévisionnel/définitif	Actuellement, budget intégré dans le projet du Tiers-Lieu
Plan de financement prévisionnel / définitif	Idem
Calendrier	Ouverture dépendante de l'inauguration du tiers-lieu soit en 2025
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Turn-over des créateurs efficaces et analyse du taux de fréquentation
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet favorisera l'attractivité du centre-ville en proposant une nouvelle activité commerciale aiguisant la curiosité du passant et en apportant du dynamisme. Brie-Comte-Robert pourra se positionner comme un soutien aux créateurs en assurant leur promotion tout en étoffant ou en complétant l'offre commerciale déjà présente dans le centre-ville.

FICHE ACTION N° 4

Encourager la participation citoyenne pour l'élaboration du projet PVD

Orientation stratégique	Orientation n°4 : Inscrire Brie-Comte-Robert dans une logique d'amélioration environnementale afin d'assurer son ancrage dans les problématiques écologiques actuelles.
Action nom	Encourager la participation citoyenne pour l'élaboration du projet PVD
Action n°	4
Statut	Engagé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Brie-Comte-Robert considère que l'avis des habitants et des usagers récurrents est primordial pour élaborer intelligemment un projet de territoire qui corresponde réellement aux attentes de la population. La participation citoyenne est ainsi une condition <i>sine qua non</i> pour un projet de ville « sur-mesure ». L'objectif est d'appliquer cette méthode de travail sur les différents sujets ou projets dont les enjeux semblent particulièrement importants. Ainsi, une plateforme numérique a déjà été utilisée pour élaborer le diagnostic du territoire et pour recueillir plusieurs pistes de réflexion et attentes concrètes. Les retours ont été riches et nombreux. Il est déjà prévu de solliciter à nouveau les citoyens sur certains projets tels que le Tiers-Lieu par exemple.
Partenaires	Partenaire technique : Purpoz (plateforme numérique de concertation citoyenne) Partenaire financier : Banque des Territoires
Dépenses prévisionnel/définitif	Banque des Territoires : : prise en charge financière de la plateforme pendant 1 an.

	Au-delà, prévoir 200€ par mois en fonction des paramétrages, il n'y a pas d'engagement. Le logiciel peut donc être utilisé pour un seul projet par exemple.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Inscription au budget en fonction des projets
Calendrier	Au fil des projets
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Analyse quantitative et qualitative des réponses.
Conséquence sur la fonction de centralité	En mettant le citoyen au cœur du débat PVD, la ville s'assure de répondre aux besoins des administrés. La revitalisation du territoire est ainsi facilitée puisque les outils mis en place ont été préalablement validés, voire amendés, par les usagers eux-mêmes.

FICHE ACTION N° 5

La réhabilitation du centre culturel « La Fontaine »

Orientation stratégique	Orientation n°4 : Inscrire Brie-Comte-Robert dans une logique d'amélioration environnementale afin d'assurer son ancrage dans les problématiques écologiques actuelles.
Action nom	La réhabilitation du centre culturel « La Fontaine »
Action n°	5
Statut	Validé
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Le centre culturel la fontaine accueille des activités culturelles et de loisirs, proposées par l'association la fontaine et la Direction des affaires culturelles. Ainsi, ce centre culturel accueille des activités régulières d'ateliers ou bien de stages ponctuels très diversifiés, mais également des actions de sensibilisation auprès des habitants, ainsi qu'une programmation culturelle, notamment dans le domaine des musiques actuelles. Le centre culturel est situé place Moutier, au cœur du centre-ville historique, dans une ancienne école et bénéficie ainsi d'une situation privilégiée. Le bâtiment qui accueille le centre culturel est répertorié au sein de l'AVAP et fait partie du patrimoine historique (non inscrit) de la Commune. Le centre culturel dispose de 541 adhérents et propose près de 578 places hebdomadaires pour ses ateliers et activités. Les locaux du centre-ville accueillent notamment les ateliers d'arts plastiques, de loisirs créatifs, d'art dramatique, de musique (grâce notamment à un studio de répétition), de chorale, de forme et bien-être et de langues étrangères. Une programmation culturelle est également proposée sur le site, avec des concerts de musiques actuelles et du théâtre, pour des artistes amateurs locaux, ou bien des semi-professionnels, pour environ 16

	dates à l'année. La jauge du centre culturel est d'une centaine de spectateurs maximum. Même s'il a bénéficié d'un entretien courant, le bâtiment du centre culturel est devenu obsolète au fil des années. Ainsi, actuellement il ne répond plus aux normes d'accessibilité et thermiques, et il ne donne plus des conditions d'usagers satisfaisantes aux nombreux utilisateurs. Par ce projet, la Commune souhaite opérer une importante opération de mises aux normes et d'agrandissement, permettant au centre culturel de répondre aux besoins actuels et futurs de cet équipement qui participe activement à l'attractivité du centre-ville. L'ensemble du bâtiment sera rendu accessible aux différents publics, et notamment ceux souffrant de handicap (par exemple un ascenseur sera installé), et il bénéficiera d'une réhabilitation énergétique importante permettant de lui faire gagner deux classes énergétiques au DPE. Par ailleurs, les locaux seront agrandis pour un meilleur accueil des publics, et le studio ainsi que la salle de concerts de musiques actuelles bénéficiera d'un traitement adapté à son usage, notamment pour diminuer les nuisances sonores.
Partenaires	Partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Honoraires et études : 207 000€ HT Travaux : 1 381 853€HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Demande de subvention en 2023. Attente d'un soutien financier à hauteur de 50% des dépenses, toutes aides confondues.
Calendrier	2023 : demandes de subventions et marché de maîtrise d'œuvre 2024 : marché de travaux (1ere trimestre) 2024/25 : 18 mois de travaux
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux dans le calendrier impartis
Conséquence sur la fonction de centralité	Le centre culturel étant situé en centre-ville de Brie-Comte-Robert, le projet en renforcera l'attractivité et son envergure locale en termes de programmation culturelle. Cet équipement participera ainsi au développement économique et culturel de la Commune. Ajouté aux objectifs de rénovation énergétique, ces travaux de réhabilitation permettront de maintenir et de conforter le rôle de cet équipement public culturel pour les administrés.

FICHE ACTION N° 6

Création d'un Tiers-Lieu : « la Villa Memoria »

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Création d'un Tiers-Lieu : « la Villa Memoria »
Action n°	6
Statut	Validé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Le projet s'implantera sur deux parcelles, acquises en 2017 par Brie-Comte-Robert. Il s'agit de la AP 34 et la AP 35 sises 4, rue du Château. Cette emprise est en plein cœur de ville et fait face au Château médiéval, monument historique datant du XIII^{ème} siècle. Elle évolue donc dans un environnement à forte valeur patrimoniale, d'autant plus que la parcelle AP 35 abritait, à l'époque, l'ancien lavoir du château, et une résurgence d'eau alimente les douves depuis ce terrain. Quant à la parcelle AP 34, une propriété dénommée « Villa Memoria » y est implantée. Il s'agit d'un bâtiment dans un piteux état érigé en R+1+C. Malgré l'état de délabrement avancé de cette emprise, son passif historique et sa localisation lui offre un potentiel de mutation exceptionnel. Ainsi, les élus souhaitent exploiter la construction existante en développant sur ces deux parcelles un espace hybride, type Tiers Lieu qui pourra offrir aux briards des usages nouveaux participant à l'animation du centre-ville. En effet, la programmation de cet espace est encore en cours de définition mais les usages devront servir de levier à l'attractivité de la ville en offrant plus de visibilité aux patrimoines construits et paysagers qu'ainsi qu'aux activités commerciales. Ce lieu a pour objectif de

	devenir un point de rencontre et d'échange à destination des habitants pour développer du lien social. Ainsi, la programmation sera définie autour de plusieurs grandes thématiques : (Il s'agit ici de plusieurs pistes de réflexion et non pas de la programmation finalisée.) 1) Encourager les activités économiques et artisanales - Salon de thé et café - Petite restauration type brasserie - Développement d'une boutique éphémère - Vente de produits locaux et régionaux - Vente d'articles des boutiques Briardes (ou CC) pour promouvoir les commerces de proximité - Aménager un espace pour permettre aux artisans locaux de proposer des ateliers à destination des habitants (atelier floral, joaillerie, etc.) 2) Encourager l'insertion territoriale des habitants dans leur commune - Création d'espaces de coworking (salle de réunion, bureau à réserver) et aménagement du café pour permettre un lieu accueillant de rencontres et d'échanges professionnels. - Espace d'exposition pour les habitants afin de promouvoir les talents briards 3) Valoriser le patrimoine local - Aménagement d'une terrasse pour le salon de thé et la brasserie en gardant une trace du passé via une référence à l'eau. - Travailler sur la valorisation de la biodiversité entre les extérieurs du Tiers-lieu et les douves du château - Aménager des espaces de plantation type « jardin des simples » pour l'usage du commerce de bouche. Une réflexion devra être menée sur le besoin, ou non, de produire du logement pour l'équilibre économique de l'opération. Une étude en ingénierie va être nécessaire pour réaliser un diagnostic des besoins du territoire afin d'aboutir à une programmation précise. Cette étude aura aussi pour objectif d'aider la collectivité à identifier un collectif d'acteurs publics et privés afin de définir le modèle juridique et économique le plus adapté à la réalisation du projet.
--	---

	Concernant la phase « réalisation », un important chantier sera nécessaire pour remettre en état le bâti et les extérieurs afin qu'ils répondent au cahier des charges. L'équipement devra être fonctionnel, conforme aux attentes de l'ABF (l'emprise est située en SPR), il devra aussi être conforme aux réglementations énergétiques ainsi qu'être en conformité avec les règles ERP.
Partenaires	Partenaire technique : à définir Partenaires financiers pressenti : Banque des Territoires Région Ile de France
Dépenses prévisionnel/définitif	Etudes juridiques-économiques-techniques : 50 000€HT Maîtrise d'œuvre et études : 60 000€HT Travaux : 500 000€ HT Clôture, portail et plantations : 20 000€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Demande de subvention à partir de 2023 La Banque des Territoires propose une aide « Créer des tiers-lieux d'innovation sociale pour contribuer au développement économique des territoires ». Région IDF : subvention pour les travaux.
Calendrier	Année (s) de réalisation : 2023/2025
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Le projet doit aboutir à la création d'un espace créateur de liens sociaux mettant en valeur le patrimoine, et une offre commerciale nouvelle pour renforcer l'attractivité du centre-ville. Seront donc évalués au cours du dispositif PVD l'aboutissement des différentes étapes assurant la définition du projet (programmation, porteur de projet, aménagement, etc.) et les premiers résultats suite à l'ouverture au public.
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce projet étant situé en centre-ville de Brie-Comte-Robert, et à proximité immédiate avec le Vieux Château, il en renforcera l'attractivité et sa vocation de destination touristique d'envergure régionale. Le projet participera ainsi au développement économique et culturel de la commune.

	Il aura aussi pour objectif de créer du lien social entre les usagers et ainsi d'affirmer le rôle de pôle de centralité de Brie-Comte-Robert.
Annexes	

FICHE ACTION N°

Formation et aides aux commerçants pour le passage au numérique

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Formation et aides aux commerçants pour le passage au numérique
Action n°	7
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Cette mission sera développée par le Manager commerce. L'objectif est d'encourager le développement numérique pour accroître la compétitivité des artisans, des TPE et des commerces de proximité et adapter leurs services aux attentes des consommateurs dans un contexte économique et sanitaire en évolution. Cette action pourra se développer avec l'outil qui semblera le plus adapté : - Outil de référencement et communication sur les médias sociaux - Application de ville - Solution d'analyse de flux piétons - Paiement sans espèces et monnaie locale - Programme de fidélité - Solution d'optimisation opérationnelle (caisse connectée...) - Site de vente en ligne - Solution de E-réservation et de click-&-collect - Plateforme E-commerce des commerçants - Etc.
Partenaires	Banque des Territoires via l'aide : « Obtenir un co-financement pour la mise en service d'une solution numérique dédiée aux commerces du centre-ville ». Une PVD peut bénéficier d'une subvention forfaitaire de 20.000 € TTC, dans la limite de 80% du montant TTC de la dépense L'aide est ponctuelle. Une veille sera nécessaire.



Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Analyse quantitative et qualitative de l'accompagnement des commerçants.
Conséquence sur la fonction de centralité	Consolider le tissu commercial local pour en assurer sa pérennité.

FICHE ACTION N° 8

Développer des partenariats entre commerces sédentaires et non sédentaires.

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Développer des partenariats entre commerces sédentaires et non sédentaires.
Action n°	8
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Cette mission sera développée par le Manager commerce. Il s'agit ici de développer les partenariats entre les commerces installés dans l'hypercentre-ville de Brie-Comte-Robert et les commerces non sédentaires, présents sur le marché forain. Les objectifs du partenariat seront d'assurer une complémentarité de l'offre commerciale, d'augmenter la fréquentation des commerces sédentaires et non sédentaires lors des jours de marché. Ce partenariat pourra aussi se traduire par l'organisation d'évènements conjoints visant à donner plus de visibilité aux différents types de commerces.
Partenaires	Néant
Dépenses prévisionnel/définitif	Néant
Plan de financement prévisionnel / définitif	Néant
Calendrier	A partir de 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Analyse qualitative de la traduction opérationnelle du partenariat.
Conséquence sur la fonction de centralité	Enrichir le tissu commercial local pour en assurer sa pérennité

FICHE ACTION N° 9

Création d'une foncière de redynamisation

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Création d'une foncière de redynamisation
Action n°	9
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Une réflexion est menée sur l'opportunité de créer une foncière de redynamisation permettant la restructuration des locaux d'activités. La ville pourrait s'appuyer sur la SEM déjà existante. Même si cet outil semble répondre à la problématique locale, il est nécessaire de vérifier en amont s'il est adapté au territoire de Brie-Comte-Robert. La réalisation de cette action sera donc à l'étude à partir de 2023 afin de se positionner sur sa réalisation.
Partenaires	Banque des Territoires
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	A définir
Indicateurs de suivi et d'évaluation	A définir
Conséquence sur la fonction de centralité	Réorganiser les cellules commerciales du centre-ville afin de permettre un meilleur développement et ainsi une meilleure croissance des commerces de proximité.

FICHE ACTION N° 10

Diagnostic pré-opérationnel de l'appareil commercial du centre-ville de Brie-Comte-Robert

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Diagnostic pré-opérationnel de l'appareil commercial du centre-ville de Brie-Comte-Robert
Action n°	10
Statut	Engagé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Pour permettre à la commune de définir au mieux sa stratégie de dynamisation commerciale, il est important qu'elle ait un état des lieux de la situation actuelle. Dans cette optique, un diagnostic en trois phases est attendu. Le périmètre de l'étude porte sur le centre-ville et s'étend aux limites administratives de la commune. L'étude devra aussi prendre en compte les dynamiques extérieures à la ville qui ont une influence sur le marché économique local et sur l'état de santé des commerces de proximité. 1. Analyse du pôle commercial dans son environnement global L'objet ici est de développer une analyse morphologique (site, bâti commercial, etc.) et typologique (type de commerce, caractéristiques des locaux commerciaux, etc.) du pôle commercial du centre-ville et ses interactions avec les grands centres commerciaux aux alentours. Cette partie devra aussi permettre de prendre connaissance du ressenti des professionnels du commerce. 2. Analyse du marché local Après avoir mis en évidence les grandes caractéristiques du pôle commercial du centre-ville, il est nécessaire de connaître plus précisément son état de santé.

	L'objectif ici est de définir la zone de chalandise du coeur de ville, la santé économique des principaux commerces de proximité et les caractéristiques socioéconomiques des clients. Des données sur l'évasion commerciale et sur les tendances de marché (digitalisation, click and collect, circuit court, etc.) compléteront cette analyse. 3. Proposition de préconisations pour soutenir et développer le tissu commercial local Après la description du pôle commercial du centre-ville, des préconisations seront attendues pour aider l'équipe municipale à spécifier son projet de dynamisation commerciale du territoire. Celles-ci pourront concerner les activités à fort potentiel qui pourraient se développer en centre-ville, des propositions d'accompagnement des commerces existants, ou toutes préconisations qui sembleront adaptées au contexte local.
Partenaires	Partenaire technique : CCI (réalisation de l'étude et prise en charge de 10% du coût de l'étude) Partenaire financier : Banque des Territoires (fonds intermédiés par la Région IDF)
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'étude : 11 390€ HT soit 13 668 € TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	Total de 11 390 HT : CCI : prise en charge de 10% : 1139 € Région (IDF Ruralité) via les fonds Banque des Territoires : subvention accordée de 30% : 3417€ Reste à charge de la commune : 6 834 € HT
Calendrier	Début de l'étude : août 2022 Fin de l'étude : fin novembre 2022
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Respect des délais, précision de la réponse et qualité du livrable
Conséquence sur la fonction de centralité	Au regard de l'augmentation de sa population et des enjeux de développement du centre-ville via son tissu commercial, Brie-Comte-Robert a tout intérêt à conforter son rôle de pôle de centralité dans la Région, car si la commune a connu un dynamisme certain au cours des dernières années, elle doit s'assurer de maintenir une attractivité harmonieuse pour ses habitants, ses entreprises et son paysage urbain.



	Les conclusions de cette étude seront donc fondamentales pour définir la stratégie commerciale du centre-ville pour conforter et améliorer son rôle de centralité.
--	--

FICHE ACTION N° 11

Pré-étude OPAH

Orientation stratégique	Orientation n°1 : D'un parc de logements vieillissant à une offre résidentielle attractive : une dynamique de réhabilitation des logements du centre-ville, respectueuse du patrimoine.
Action nom	Etude pré-opérationnelle d'OPAH
Action n°	11
Statut	Réalisée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Au regard des problématiques de dévitalisation des centres-villes au profit des grandes centralités commerciales et suite à un appauvrissement de la qualité des logements dû aux vieillissements du bâti, l'équipe municipale souhaite agir concrètement pour améliorer la qualité de vie des habitants. En effet, Brie-Comte-Robert se caractérise actuellement par un centre ancien dynamique mais celui-ci montre quelques signes de faiblesse qu'il est important d'étudier dès à présent pour inverser la tendance. Les élus souhaitent donc renforcer l'attractivité de la ville et du territoire, et l'habitat est un enjeu prioritaire pour affirmer le rôle de Brie-Comte-Robert comme pôle de centralité. La lutte contre l'habitat indigne mais aussi l'accompagnement de la transition énergétique des logements ainsi que leur adaptabilité à un public parfois PMR ou vieillissant est primordiale pour améliorer l'environnement des Briards et ainsi participer à la réussite du projet de territoire. A travers le dispositif Petites Villes de Demain, les enjeux de l'habitat seront aussi abordés par le prisme du patrimoine. Les propriétaires doivent être accompagnés dans leur projet de rénovation en respect avec le Site Patrimonial Remarquable afin de participer à l'amélioration du paysage.

	L'équipe municipale tend donc à profiter du dispositif pour améliorer significativement trois axes précis : le logement, l'activité commerciale et la valorisation du patrimoine et de la culture. L'objectif final de ce travail vise, sans conteste, la revitalisation du centre-ville et l'amélioration du cadre de vie.
Partenaires	Partenaire technique : Bureau d'études SEGAT (réalisation de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH Partenaires financiers : La banque des Territoires et l'ANAH
Dépenses prévisionnel/définitif	Montant de l'étude : 46 425 € HT soit 55 710 € TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	Total de 46 425 HT : ANAH : subvention accordée de 50% : 23 212.50 € HT Banque des Territoires : subvention accordée de 25% : 11 606.25 € HT Reste à charge de la commune : 11 606.25 € HT
Calendrier	Début de l'étude : aout 2022 Fin d'étude : avril 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Respect des délais, précision de la réponse et qualité du livrable
Conséquence sur la fonction de centralité	L'étude pré-opérationnelle d'OPAH assurera la définition d'une politique de remise en état du parc de logements privés (rénovation énergétique, lutte contre l'insalubrité, adaptabilité des logements) et permettra ainsi de maintenir la population du centre-ville. Cela pourra aussi attirer de nouveaux habitants en diminuant la part des logements vacants. Cette politique de l'habitat est indispensable pour rendre Brie-Comte-Robert encore plus attractive.

FICHE ACTION N° 12

Suivi-animation OPAH

Orientation stratégique	Orientation n°1 : D'un parc de logements vieillissant à une offre résidentielle attractive : une dynamique de réhabilitation des logements du centre-ville, respectueuse du patrimoine.
Action nom	Suivi-animation OPAH
Action n°	12
Statut	Validé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Mairie de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Suite au rendu de l'étude pré-opérationnelle, la commune a fait le choix de mettre en place une OPAH classique car ce dispositif s'est avéré plus adapté aux réalités locales. Cette seconde étape concernera donc l'application concrète de l'OPAH dont les objectifs qualitatifs et quantitatifs ont été entièrement précisés : L'objectif global est de traiter 60 logements traités sur 3 ans (soit 20/an): 21 ménages modestes 34 très modestes 5 bailleurs Soit 55 propriétaires occupants et 5 propriétaires bailleurs <i>Dont 5 logements en copropriété</i> Concernant la participation ville : - Les dossiers « autonomie » seront abondés d'une participation ville de 5%. - Pour les dossiers « énergie » et « dégradation », une participation de 15% est prévue (propriétaires occupants modestes et très modestes confondus). Participation de la Ville aux dossiers de demande d'aide estimée à 320 550€ soit 106 850€/an (sur 3 ans).

	Participation totale de la Ville (dossiers + suivi-animation) estimée à 457 338€ soit 152 446 €/an sur 3 ans. Le périmètre de l'OPAH défini sur l'ensemble du territoire de la commune. L'opérateur du suivi-animation qui accompagnera la ville sera chargé, avec les services municipaux compétents, de faire aboutir les objectifs inscrits dans la convention OPAH.
Partenaires	Partenaire technique : à définir par un marché public Partenaire financier : ANAH
Dépenses prévisionnel/définitif	Participation de la Ville aux dossiers de demande d'aide estimée à 320 550€ soit 106 850€/an (sur 3 ans). Participation totale de la Ville (dossiers + suivi-animation) estimée à 457 338€ soit 152 446 €/an sur 3 ans.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Voir tableau ci-dessous
Calendrier	Fin 2023 - 2026
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Analyse des objectifs à atteindre dans le cadre de la convention OPAH

Conséquence sur la fonction de centralité	Le suivi-animation OPAH assurera l'application de la politique de remise en état du parc de logements privés (rénovation énergétique, lutte contre l'insalubrité, adaptabilité des logements) et permettra ainsi de maintenir la population du centre-ville. Cela pourra aussi attirer de nouveaux habitants en diminuant la part des logements vacants. Cette politique de l'habitat est indispensable pour rendre Brie-Comte-Robert encore plus attractive.
---	---

Volet opérationnel incitatif	Objectif	Total sur 3 ans (TTC)	Anah (HT)	Ville de Brie Comte Robert (TTC)	Participation département (dossiers autonomie)
Total sur 3 ans	60	2 873 290 €	2 479 300 €	320 550 €	73 440 €
objectif moy annuel	20	957 763 €	826 433 €	106 850 €	24 480 €
Ingénierie suivi-animation	Objectif	Total sur 3 ans (TTC)	Anah (HT)	Ville de Brie Comte Robert (TTC)	Participation département (dossiers autonomie)
Total sur 3 ans	60	225 432 €	88 644 €	136 788 €	
objectif moy annuel	20	75 144 €	29 548 €	45 596 €	
TOTAL SCENARIO	Objectif	Total sur 3 ans	Anah	Ville de Brie Comte Robert	Participation département (dossiers autonomie)
Total sur 3 ans	60	3 098 722 €	2 567 944 €	457 338 €	73 440 €
objectif moy annuel	20	1 032 907 €	855 981 €	152 446 €	24 480 €

Préconisation du dispositif d’OPAH « classique »

Calibrage financier « scenario réaliste » : SCENARIO RETENU PAR LA VILLE

Détail calibrage
dossiers

1. PROPRIÉTAIRE OCCUPANT										
			ANAH			Financement Ville de Brie Comte Robert et le département				
Logements	1. Propriétaire occupant		Financement ANAH	Plafond subventions	Aide TOTAL	Financement Ville de Brie	Aide Ville / dossier	Financement Département	Aide Département /dossier	Aide TOTAL
6	Autonomie	Modestes	35%	20 000 €	123 200 €	5%	6 160 €	20%	24 640 €	154 000 €
9		Très modeste	50%	20 000 €	184 000 €	5%	9 200 €	20%	36 800 €	230 000 €
11		Modestes	35%	35 000 €	397 600 €	15%	59 640 €	-		457 240 €
17	Energie	Très modeste	50%	35 000 €	595 000 €	15%	89 250 €	-		684 250 €
4		Dégradati	Modestes	35%	50 000 €	210 000 €	15%	31 500 €	-	
8	on	Très modeste	50%	50 000 €	402 000 €	15%	60 300 €	-		462 300 €
				TOTAL ANAH	1 911 800 €	TOTAL Ville	256 050 €	TOTAL Département	61 440 €	2 229 290 €
2. PROPRIETAIRE BAILLEUR										
			ANAH			Financement Ville de Brie Comte Robert et le département				
Logements	2. Propriétaire bailleurs		Financement ANAH	Plafond travaux	Aide TOTAL	Financement Ville de Brie	Aide / dossier	Financement Département	Aide Département /dossier	Aide TOTAL
3	Energie		25%	60 000 €	180 000 €	15%	27 000 €	-		207 000 €
1	Dégradation		35%	80 000 €	80 000 €	15%	12 000 €	-		92 000 €
1	Autonomie		25%	60 000 €	60 000 €	5%	3 000 €	20%	12 000 €	75 000 €
				TOTAL ANAH	320 000 €	TOTAL Ville	42 000 €	TOTAL Département	12 000 €	374 000 €
3. AIDES AUX SYNDICAT DE COPROPRIETE										
			ANAH			Financement Ville de Brie Comte Robert				
Dont logements en copropriété (compris dans les 60)	Immeuble	2. Propriétaire occupant	Financement ANAH	Montant travaux moyens	Aide TOTAL	Financement Ville de Brie	Aide TPM / dossier	Financement communautés de communes	X + X Anah	Aide TOTAL TPM
5	1	Aide aux syndic de copropriété	35%	225 000 €	225 000 €	10%	22 500 €	0%	22 500 €	270 000 €
				TOTAL ANAH	225 000 €	TOTAL Ville	22 500 €	TOTAL Communautés de communes	22 500 €	270 000 €

FICHE ACTION N° 13

Réhabilitation du complexe sportif Arthur Chaussy - Le COSEC

Orientation stratégique	Orientation n°4 : Inscrire Brie-Comte-Robert dans une logique d'amélioration environnementale afin d'assurer son ancrage dans les problématiques écologiques actuelles.
Action nom	Réhabilitation du complexe sportif Arthur Chaussy - Le COSEC
Action n°	13
Statut	Validé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Le complexe sportif Arthur Chaussy – le COSEC est un gymnase attenant au collège Arthur Chaussy et est composé aujourd'hui de 3 bâtiments juxtaposés : 2 gymnases et une petite salle de gymnastique. Ce complexe vétuste et énergivore n'offre plus un fonctionnement optimal au regard des activités accueillies (sous dimensionnement de certaines salles) et n'est plus aux normes en vigueur (accessibilité, PMR, etc.). Il ne répond donc plus aux attentes ni des usagers, ni des professionnels qui y travaillent. Le projet est donc de réhabiliter complètement l'ensemble actuel, de compléter les équipements (tribunes, vestiaires et sanitaires, local infirmerie, espace d'accueil, etc.), de créer des espaces de circulation cohérents, et de créer de nouvelles salles sportives. Dans ce projet de réhabilitation, il y a aussi le souhait de proposer des activités de remise en forme pour les seniors, et de « sport santé » en concertation avec le corps médical. Ainsi à terme, le complexe comptera deux gymnases, un dojo, une salle de gymnastique, une salle activité de la forme et un espace permettant de développer une activité sport-santé spécifique.
Partenaires	Partenaires financiers : - Département via le Fonds d'aménagement communal - Agence Nationale du Sport - Région au titre des « équipements sportifs de proximité »

	- Etat via la DSIL et la DETR
Dépenses prévisionnel/définitif	Le coût total estimé du projet est de : 6 357 838 €, réparti de la façon suivante : ○ 5 994 895 € HT pour l'ensemble des travaux ○ 362 943 € HT d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre L'étude thermique permet d'envisager une économie d'énergie de l'ordre de 61 % à l'issue des travaux.
Plan de financement prévisionnel / définitif	En attente du retour de la demande du FAC (1 000 000 € d'aides attendues) sur un total de 6 357 838€ Sur 2023, ci-dessous les aides qui devraient être perçues, sous condition de validation : - DSIL : 510 000€. - L'agence Nationale du Sport : 1 000 000€ - Région IDE : 447 695 € - Département 77 : 1 000 000€ La DSIL sera aussi sollicitée en 2024
Calendrier	Les travaux seront conduits en 4 phases : Phase 1, de mars 2023 à mars 2025 : Construction de la nouvelle salle de gymnastique + salle activités de la forme Phase 2, de juillet 2023 à mai 2024 : rénovation du gymnase 2 Phase 3, de juin 2024 à septembre 2025 : rénovation gymnase 1 Phase 4, d'avril 2025 à février 2026 : réhabilitation et transformation de l'ancienne salle de gymnastique en un nouveau dojo.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des travaux dans le calendrier impartis
Conséquence sur la fonction de centralité	La réhabilitation de ce gymnase permettra de lutter contre la précarisation des équipements publics de la commune et répondra aux besoins actuels en matière d'accès au sport. Ces travaux se veulent inclusifs en assurant à tout type de public de pouvoir exercer une activité physique. En s'assurant d'avoir des équipements sportifs qui répondent aux nouvelles normes énergétiques et qui proposent des activités et services adaptés à la demande actuelle, Brie-Comte-Robert peut maintenir voire renforcer leur fréquentation.



	Cela participe sans conteste à son attractivité et permet de satisfaire sa population et d’attirer, par ailleurs, d’autres résidents.
--	---

FICHE ACTION N° 14

Lutte contre les îlots de chaleurs : végétalisation des cours d'école

Orientation stratégique	Orientation n°4 : Inscrire Brie-Comte-Robert dans une logique d'amélioration environnementale afin d'assurer son ancrage dans les problématiques écologiques actuelles.
Action nom	Lutter contre les îlots de chaleurs : végétalisation des cours d'écoles.
Action n°	14
Statut	Validé
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	La ville de Brie-Comte-Robert souhaite mener un travail de réflexion sur l'aménagement de ses cours d'écoles au regard des problématiques liées au réchauffement climatique et au phénomène d'îlot de chaleur. Deux principaux groupes scolaires sont, pour le moment, concernés par cette réflexion. Dans ce cadre, la réflexion sera portée dès 2023 pour réfléchir sur un projet de désimperméabilisation de ces deux cours de récréation. Par ailleurs, le nouvel aménagement devra offrir aux enfants de nouveaux espaces de jeux qui soient adaptés à tous les publics, l'objectif étant que chacun y trouve sa place. Ce travail sera mené en concertation avec les équipes pédagogiques, les services municipaux mais aussi les parents et les élèves directement. Ce projet se voudra donc participatif. Il permet donc, à la fois de lutter concrètement contre les îlots de chaleur mais il est aussi l'occasion de repenser les usagers de ces espaces de jeu commun.
Partenaires	Partenaire financier : Région (dispositif « 100 îlots de fraîcheur »)
Dépenses prévisionnel/définitif	Le budget est encore à définir.

	La région pourra subventionner la ville à hauteur de 200€/m ² et jusqu'à 50% des dépenses éligibles (subvention maximale : 30.000€ pour les études pré-opérationnelles et 250.000€ pour les travaux).
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	Début du projet prévu en 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Aboutissement d'un projet co-construit et réalisation des travaux dans un délai de 2 ans.
Conséquence sur la fonction de centralité	La lutte contre les îlots de chaleur est aujourd'hui prioritaire si l'on veut assurer un maximum de confort et de sécurité aux usagers. Cela est d'autant plus vrai pour les projets de réhabilitation des cours de récréation qui concerne une population fragile : les enfants. La désimperméabilisation des écoles participe ainsi à la logique d'amélioration constante des équipements publics de la ville de Brie-Comte-Robert. La population est ainsi encline à s'inscrire davantage sur le territoire pour le long terme. De plus, en prenant conscience des enjeux climatiques et écologiques qui se jouent actuellement, et en adaptant ses équipements scolaires, la ville assure son rôle de centralité en se positionnant comme exemple.

FICHE ACTION N° 15

Repenser la signalétique piétonne en centre-ville

Orientation stratégique	Orientation n°3 : De la promotion du patrimoine historique au développement de nouveaux outils culturels : quand l'environnement pittoresque de Brie-Comte-Robert devient un axe majeur du projet de revitalisation
Action nom	Repenser la signalétique piétonne en centre-ville
Action n°	15
Statut	Validé
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Brie-Comte-Robert jouit d'un centre-ville dynamique et à forte valeur patrimoniale. Cependant, il est primordial de donner plus de visibilité aux commerces et au patrimoine bâti. Le centre-ville est équipé d'une signalétique amenant le piéton vers le pôle commercial mais celle-ci est vieillissante, graphiquement pauvre et incomplète. Il est nécessaire de repenser en totalité la signalétique piétonne du centre-ville de Brie-Comte-Robert afin qu'elle puisse accompagner l'usager vers les zones commerçantes et les secteurs à fort intérêt touristique. L'installation d'une borne numérique est aussi envisagée pour communiquer sur les commerces, le tourisme et les événements à venir dans la commune. Pour effectuer ce travail, la réalisation d'un diagnostic de la situation actuelle ainsi que des préconisations d'aménagements seront nécessaires pour aboutir à une nouvelle installation pérenne et efficiente. Un bureau d'études sera sollicité pour accompagner la ville dans cette démarche.
Partenaires	Partenaire technique pressenti : AMOS Signalétique
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	13 070€ HT

Calendrier	Etude en 2023 Installation 2024
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Respect des délais, précision de la réponse et qualité du livrable
Conséquence sur la fonction de centralité	Cette étude permettra de mieux définir les besoins en matière de signalétique piétonne. Après l'installation, la ville gagnera ainsi une meilleure visibilité sur les grands atouts du centre-ville que sont le patrimoine historique et le pôle commercial. Les cheminements piétons pourront être réorganisés de façon à proposer au visiteur la découverte de la richesse culturelle de Brie-Comte-Robert. Par ailleurs, cette nouvelle signalétique piétonne devrait augmenter l'affluence piétonne dans le centre-ville en facilitant le parcours piéton.

FICHE ACTION N° 16

Faciliter les mobilités douces

Orientation stratégique	Orientation n°4 : Inscrire Brie-Comte-Robert dans une logique d'amélioration environnementale afin d'assurer son ancrage dans les problématiques écologiques actuelles.
Action nom	Faciliter les mobilités douces
Action n°	16
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Brie-Comte-Robert dispose de nombreuses pistes cyclables permettant de se déplacer en vélo à l'intérieur du territoire. Toutefois, certaines ruptures existent et des aménagements manquent afin d'encourager l'abandon de la voiture au profit du vélo pour les déplacements courts. Par exemple, la gare routière desservant les RER et TER de la Région n'est pas équipée en stationnement 2 roues sécurisées, or, cela rassurerait les usagers qui pourraient privilégier les 2 roues aux automobiles. Afin de fluidifier la circulation automobile et pour encourager le développement des déplacements doux, plus en phase avec les priorités écologiques actuelles, la ville doit revoir son réseau de pistes cyclables. Pour ce faire, la commune doit se faire accompagner par un bureau d'études spécialisé pour la réalisation d'une étude complète. Les objectifs de cette étude seront de faire un diagnostic de l'existant (définir les atouts et les faiblesses du réseau piéton et cyclable) et de proposer des préconisations d'amélioration pour rendre plus efficient l'usage des mobilités douces. Cela devra aboutir par la suite à des aménagements concrets. Par ailleurs, cette étude complétera le travail actuellement réalisé par la CCOB sur l'élaboration du schéma stratégique cyclable. Celui-ci s'intéresse notamment à la réalisation de liaisons intercommunales

	assurant ainsi un maillage cyclable sur l'ensemble du territoire de l'EPCI.
Partenaires	Partenaire technique : à définir Partenaire financier : Région (Plan Vélo)
Dépenses prévisionnel/définitif	Entre 30 et 50000 € pour l'étude Un chiffrage sera nécessaire pour les aménagements possibles
Plan de financement prévisionnel / définitif	La subvention sera demandée en 2023 : Pour rappels, les plafonds de subvention de la Région sont définis selon les projets : • Études (stratégie cyclable ou études préalables de faisabilité) : 50.000€, • Maillage et apaisement de la circulation : 550€/ml, • Stationnement : 1.000€/place, • Jalonnement : 50€/ml, • Suivi-évaluation : 4.000€/point de comptage, • Services : 50.000€ pour les études, 80.000€ pour les projets.
Calendrier	Etude à réaliser en 2023 Travaux à réaliser en 2023 et/ou 2024 en fonction des objectifs.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Respect des délais, précision de la réponse et qualité du livrable
Conséquence sur la fonction de centralité	Le développement des mobilités douces est aujourd'hui une priorité pour améliorer les déplacements et faciliter les accès aux équipements de la commune (équipements publics, transports, commerces, etc.) tout en répondant aux objectifs Bas-Carbone. En effet, l'amélioration des pistes cyclables et du parcours piéton existants permettra d'augmenter leur fréquentation et cela se répercutera aussi sur la qualité de l'air de la commune, souvent engorgée par les déplacements automobiles. Faciliter les mobilités douces est donc un levier essentiel pour assurer à Brie-Comte-Robert son rôle de centralité.

FICHE ACTION N° 17

Aide à la Rénovation des devantures commerciales

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Aide à la rénovation des devantures commerciales
Action n°	17
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Les commerces de proximité de Brie-Comte-Robert participent significativement au dynamisme des rues du centre-ville. En plus des produits et services proposés, c'est aussi les façades commerciales qui impulsent cette dynamique. En effet, le caractère patrimonial de la façade, la transparence de la vitrine, la gestion de son éclairage, et le choix de l'enseigne sont autant de sujets qui valorisent l'aspect architectural de la rue. Consciente de cette réalité-là, la ville de Brie-Comte-Robert souhaite aider les commerçants dans leurs travaux de rénovation de leur devanture commerciale. Pour ce faire, une subvention va être proposée aux commerçants dont les conditions d'accès et le montant seront définis par la suite. Cette subvention sera attribuée dans les conditions suivantes : - Réhabilitation de la façades commerciales en accord avec les prescriptions de l'ABF - Amélioration de la qualité de l'enseigne en accord avec les prescriptions de l'ABF - Travaux visant à améliorer l'éclairage et permettant la réalisation d'économie d'énergie (avec l'engagement d'éteindre les vitrines conformément aux horaires réglementaires).
Partenaires	Néant

Dépenses prévisionnel/définitif	15 000€ la première année. Le budget sera ajustable les années suivantes. 30% des dépenses d'investissement éligible avec un plafond maximal de 5 000€ par demande acceptée.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Néant
Calendrier	A partir de 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Analyse et suivi du nombre de subventions attribuées sur l'année 2023.
Conséquence sur la fonction de centralité	La rénovation des façades commerciales assurera une valorisation des rues du centre-ville, ce qui améliorera, en définitive, l'expérience du piéton lors de ses déplacements. La rénovation des différentes façades aura donc deux principales conséquences positives : - L'amélioration de l'attractivité du centre-ville - L'amélioration de la fréquentation des commerces. Ces travaux affirmeront, sans nul doute, la fonction de centralité que joue Brie-Comte-Robert au sein de son EPCI.

FICHE ACTION N° 18

Application Mobile - Patrimoine et Tourisme

Orientation stratégique	Orientation n°3 : De la promotion du patrimoine historique au développement de nouveaux outils culturels : quand l'environnement pittoresque de Brie-Comte-Robert devient un axe majeur du projet de revitalisation.
Action nom	Application Mobile – Patrimoine et Tourisme
Action n°	18
Statut	Validé
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	La ville de Brie-Comte-Robert souhaite développer sur son territoire une application de valorisation du patrimoine pour permettre aux habitants de Brie et aux visiteurs de découvrir l'histoire de la ville, ses monuments et ses anecdotes. Cette application permettra une visite autonome et des circuits adaptés à tous les publics (âge, accessibilité). Elle permettra de renforcer l'offre culturelle et patrimoniale de la ville et ainsi augmenter la visibilité de la commune.
Partenaires	A définir
Dépenses prévisionnel/définitif	Estimation à 2 200€ par an
Plan de financement prévisionnel / définitif	Vérifier la possibilité d'obtenir un co-financement
Calendrier	A partir de 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Analyse quantitative du nombre de téléchargement et de la fréquentation de l'application. Analyse des retours d'avis.
Conséquence sur la fonction de centralité	La mise en place de cette application traduit le souhait de l'équipe municipale de faire connaître le patrimoine briard en dehors de ses frontières. La richesse architecturale locale mérite d'être connue et l'utilisation d'un outil numérique permet de la rendre facile d'accès.

	En valorisant son patrimoine et en le faisant connaître, Brie-Comte-Robert démontre que ses atouts ne sont pas seulement son dynamisme commercial ou encore la qualité de ses équipements publics : son cadre bâti joue un rôle indéniable dans la représentation mentale qu'ont les usagers de la ville. En affirmant cet atout patrimonial, la commune confirme ainsi son rôle de centralité.
--	---

FICHE ACTION N° 19

Achèvement de la restauration du vieux château et ouverture au public des tours et courtines

Orientation stratégique	Orientation n°3 : De la promotion du patrimoine historique au développement de nouveaux outils culturels : quand l'environnement pittoresque de Brie-Comte-Robert devient un axe majeur du projet de revitalisation.
Action nom	Achèvement de la restauration du vieux château et ouverture au public des tours et courtines
Action n°	19
Statut	Validé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Sorti de l'oubli depuis 1982 grâce à l'action conjointe de l'association des Amis du Vieux Château et de la commune, le château de Brie-Comte-Robert a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques, études et campagnes de travaux durant les quatre dernières décennies. Ces opérations ont tour à tour abouti à l'ouverture du château au public, à la restauration et au remontage de ses tours et courtines rasées et à la construction d'un centre d'interprétation du patrimoine qui est venu en 2005 consacrer le monument comme un lieu vivant et attractif au cœur de la ville. Afin d'achever la restauration du monument et d'étendre l'accès des visiteurs aux parties hautes des courtines et des tours, les propositions d'interventions qui suivent répondent à trois objectifs : résoudre les désordres constatés, permettre la bonne lisibilité des vestiges archéologiques qui jalonnent et font l'intérêt du parcours de visite, et connecter l'établissement existant à l'étage de la tour Saint-Jean afin de déployer depuis ce point le parcours de visite des parties hautes. Les travaux à envisager sur le flan est du château auront pour but prioritaire de consolider, d'assainir et de sécuriser les courtines sud-est et sud-ouest, afin de mettre un terme aux risques de dégradations constatés. Pour ce faire, les ouvrages instables seront confortés (reprises structurelles, remaillage des maçonneries et injection de coulis de confortation spéciaux), les toitures provisoires seront remplacées par des ouvrages définitifs (réfection des chéneaux et des organes de gestion des eaux pluviales, consolidation et réfection ponctuelles des

	charpentes) et les équipements techniques seront mis aux normes afin d'assurer la mise en valeur du monument (révision des cheminements des câbles, extension du système d'éclairage). Sur les parements intérieurs et extérieurs des courtines, les enduits anciens à la chaux aérienne seront restaurés, les enduits inappropriés purgés. Les maçonneries en pierre calcaire apparente seront rejointoyées et harmonisées avec une eau forte. Une attention particulière sera accordée aux vestiges de baies et d'arcs dans le remaillage des parements désorganisés. La tour sud-est sera remontée pour devenir un belvédère offrant des vues vers le sud-est, l'arase de la tour sud sera augmentée de quelques assises afin de dissimuler la nouvelle toiture mise en œuvre et détacher nettement la tour de la courtine. A l'intérieur, le centre d'interprétation du patrimoine sera relié au premier étage de la tour Saint-Jean par le biais d'un escalier dans un premier temps, puis d'un ascenseur si la fréquentation l'impose. Afin de redonner au château sa visibilité ancienne à l'échelle urbaine, la tour Saint-Jean sera réhaussée et arborera une enveloppe en bardage de bois se raccordant avec l'écriture architecturale du centre d'interprétation. Le premier étage de cette extension constituera l'espace d'interprétation par lequel commence la visite guidée. Les étages de la tour Saint-Jean seront aménagés en dépôts archéologiques municipaux et en salle de travail. L'extension de la tour Saint-Jean s'inscrit dans la continuité d'un principe proposé dans le cadre de l'étude de 1999 et validé à cette occasion par les services de l'État. A l'extérieur, des passerelles seront mises en œuvre au droit des anciens planchers du logis seigneurial en veillant à en raccorder les niveaux qui diffèrent. Adossé à la face intérieure des courtines, ce parcours sera ponctué de plateformes qui reposeront sur les murs remontés des salles E et B, aux deux angles est du château. Ces plateaux constitueront à la fois des points d'arrêt pour les groupes avant d'entrer dans les tours d'angle et des espaces couverts au rez-de-chaussée pour les ateliers patrimoine. L'accès au parcours haut se fera par des escaliers droits disposés dans la salle F et contre la tour de Brie, dans l'espace qui la sépare de la base archéologique. Enfin, l'éclairage extérieur sera amélioré pour mettre en valeur ce nouveau parcours et permettre une utilisation nocturne du monument. L'éclairage et les passages de câble à l'intérieur des tours seront revus dans l'objectif d'agrémenter l'aménagement futur de sources de lumière appropriées.
Partenaires	Partenaires techniques : Association des Amis du Vieux Château

	DRAC Partenaires financiers : DRAC Région Département
Dépenses prévisionnel/définitif	Honoraires d'architecte et études : 481 500€ HT Travaux : 3 210 000€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Les subventions seront demandées début 2024 Attente d'un soutien financier à hauteur de 50%, toutes aides confondues.
Calendrier	2022 – Validation du diagnostic auprès de la DRAC 2023 – Marché de maîtrise d'œuvre - Montage des dossiers de subventions 2024/2026 – Marchés de travaux et travaux
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Respect des délais concernant les travaux et qualité de ceux-ci. Par la suite, analyse de l'affluence de la promenade sur la coursive et du musée.
Conséquence sur la fonction de centralité	Le vieux château étant situé en centre-ville de Brie-Comte-Robert, le projet en renforcera l'attractivité et fera du site une destination touristique d'envergure régionale, participant ainsi au développement économique et culturel de la Commune. Ce projet a ainsi pour objectif d'affirmer le rôle du Vieux Château comme marqueur identitaire de la commune.

FICHE ACTION N° 20

Création d'une maison de santé

Orientation stratégique	Orientation n°4 : Inscrire Brie-Comte-Robert dans une logique d'amélioration environnementale afin d'assurer son ancrage dans les problématiques écologiques actuelles.
Action nom	Création d'une maison de santé
Action n°	20
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Afin de renforcer l'offre de soins proposées aux administrés, la ville de Brie-Comte-Robert envisage de créer une Maison de Santé en 2024-2025. L'objectif sera de proposer un espace permettant d'accueillir une douzaine de professionnels de santé, généralistes et spécialistes. Cet équipement verra le jour en cœur de ville, place des Minimes, dans des locaux anciennement occupés par un établissement scolaire privé. Le choix de cette implantation est particulièrement stratégique. Situé à proximité immédiate d'un arrêt de bus, d'une piste cyclable et de deux grands parkings, l'accès des usagers sera grandement facilité. Les locaux qui accueilleront la Maison de Santé ont une superficie d'environ 300 m², en rez-de-chaussée. Le corps de bâtiment est ancien et présente un intérêt architectural. Après avoir réalisé un diagnostic thermique et technique du bâtiment, il conviendra de procéder à une réhabilitation qualitative des locaux. Afin de lutter contre le gaspillage énergétique et le réchauffement climatique, des travaux indispensables seront programmés : isolation thermique, remplacement des menuiseries, sols, remplacement des radiateurs et des éléments de ventilation, etc... La collectivité aura aussi pour ambition de limiter les pollutions et d'améliorer sa gestion des ressources (eau, utilisation de matériaux biosourcés, réduction des besoins énergétiques, utilisation d'énergies renouvelables). Ce projet vise également le bien-être des utilisateurs

	(confort thermique, sonore, accessibilité PMR) et, dans l'intérêt de tous, doit contribuer à une maîtrise des coûts pour la collectivité. Ainsi, la réhabilitation globale de cet équipement sera conduite dans une logique de performance énergétique renforcée, avec une démarche BBC. La définition des espaces et l'aménagement des locaux seront pensés de manière concertée. Pour satisfaire l'intérêt général, il convient en effet de s'appuyer sur l'expertise professionnelle du corps médical et sur les attentes légitimes du public. Enfin, la collectivité invitera le Maître d'œuvre à respecter une charte de chantier vert. Il devra mettre en œuvre un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets qui comprendra une stratégie de tri et de réduction des consommations énergétiques sur le chantier. La faisabilité du projet dépend du nombre de médecins traitants qui s'engageront à s'installer dans la maison de santé.
Partenaires	Département Région Agence Régionale de Santé
Dépenses prévisionnel/définitif	AMO/ Etudes : HT Acquisition des locaux : 900 000€ HT Travaux : 300 000€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Subvention Etat et ARS attendu
Calendrier	A partir de 2024
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Investissement des médecins traitants pour faire vivre le lieu et permettre la création de la maison de santé
Conséquence sur la fonction de centralité	Une présence suffisante de médecins traitants et autres médecins spécialisés est primordiale pour assurer à une population communale un accès correct aux soins. Cela permettra à la ville de Brie-Comte-Robert de répondre aux besoins des habitants qui pourront ainsi suivre leur parcours de santé à proximité de leur domicile.

FICHE ACTION N°21

Faire labelliser Brie-Comte-Robert comme « Petite Cité de caractère »

Orientation stratégique	Orientation n°3 : De la promotion du patrimoine historique au développement de nouveaux outils culturels : quand l'environnement pittoresque de Brie-Comte-Robert devient un axe majeur du projet de revitalisation.
Action nom	Faire labelliser Brie-Comte-Robert comme « Petite cité de caractère »
Action n°	21
Statut	En projet
Niveau de priorité	faible
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	Le patrimoine bâti de Brie-Comte-Robert datant de l'époque médiévale joue un rôle fondamental dans l'attractivité du territoire. Cette richesse architecturale est d'ailleurs une des raisons principales de l'installation des briards dans la commune (enquête Purpoz nov. 2023). Le concept des Petites Cités de Caractères permet de valoriser le patrimoine et de fédérer dans les communes partenaires les acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. Pour assurer le rayonnement de la commune, il est envisagé d'entamer les démarches pour obtenir le label « Petites Cités de Caractère ». Toutefois, il est nécessaire de vérifier l'éligibilité de Brie-Comte-Robert pour intégrer le programme.
Partenaires	Association Petites Cités de Caractère
Dépenses prévisionnel/définatif	Montant de l'adhésion à préciser
Calendrier	A partir de 2024
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Obtention du label
Conséquence sur la fonction de centralité	En valorisant son patrimoine et en le faisant connaître, Brie-Comte-Robert démontre que ses atouts ne sont pas seulement son dynamisme commercial ou encore la qualité de ses équipements publics : son cadre

bâti joue un rôle indéniable dans la représentation mentale qu'ont les usagers de la ville.

L'obtention du label renforcera l'attractivité et fera du site une destination touristique d'envergure régionale, participant ainsi au développement économique et culturel de la Commune.

FICHE ACTION N° 22

Recrutement d'un manager centre-ville

Orientation stratégique	Orientation n°2 : Accompagner le développement des commerces de proximité et affirmer leur implication dans la valorisation du territoire Briard.
Action nom	Recrutement d'un manager commerce
Action n°	22
Statut	Validé
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Ville de Brie-Comte-Robert
Description de l'action	La ville de Brie-Comte-Robert souhaite développer sur son territoire une application de valorisation du patrimoine pour permettre aux habitants de Brie et aux visiteurs de découvrir l'histoire de la ville, ses monuments et ses anecdotes. Cette application permettra une visite autonome et des circuits adaptés à tous les publics (âge, accessibilité). Elle permettra de renforcer l'offre culturelle et patrimoniale de la ville et ainsi augmenter la visibilité de la commune.
Partenaires	Banque des Territoires
Dépenses prévisionnel/définitif	38 400€/ an
Plan de financement prévisionnel / définitif	38 400€/an avec une subvention de 20 000€/an pendant 2 ans (Banque des Territoires)
Calendrier	A partir de 2023
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Recrutement du manager commerce et mise en place d'actions concrètes pour favoriser le développement de l'attractivité économique du territoire.
Conséquence sur la fonction de centralité	Le recrutement d'un manager centre-ville permet d'être au plus près des besoins des commerçants de proximité du centre-ville tout en leur apportant des outils supplémentaires pour favoriser le développement de leurs activités.

	L'objectif de ce poste est donc d'affirmer l'importance que joue ce pôle commercial dans l'attractivité de Brie-Comte-Robert.
--	---